



## BULLETIN D'ADHESION

NOM ..... Prénom .....

Né(e) le ..... à .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. domicile ..... Portable .....

E-mail .....

Profession .....

Date d'adhésion ..... Signature .....

.....

### BAREME DE COTISATION 2022

Carte annuelle Confédérale .....	10,50 €
• Vignette cadre .....	40,00 € (Facultatif)
• Vignette retraité .....	20,00 €
Livret adhérent.....	gratuit

+ timbres mensuels pour un salaire NET perçu avant prélèvement de l'impôt sur le revenu :

inférieur ou égal à 1448,00 € .....	11,20 €
de 1449,00 € à 1687,00 € .....	12,90 €
de 1688,00 € à 2330,00 € .....	14,95 €
de 2331,00 € à 2837,00 € .....	16,65 €
de 2838,00 € à 3145,00 € .....	19,00 €
au-delà de 3146,00 € .....	21,00 €

En cas de paiement par chèque, le libeller à l'ordre de "**FO METAUX RP**". Il est également possible de procéder au paiement des cotisations par prélèvement automatique (matériel reçu en Juillet et fin Décembre ou début Janvier).

Un reçu fiscal est délivré pour permettre de bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du montant annuel de la cotisation syndicale.

---

Sites Internet FO : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr) (confédération), [www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com) (fédération de la métallurgie),  
[www.fo-cadres.fr](http://www.fo-cadres.fr) (union des cadres et ingénieurs), [www.fo-alstom.com](http://www.fo-alstom.com) (sections et syndicats Alstom), [www.fo-sif.org](http://www.fo-sif.org) (Section FO Alstom TIS Saint-Ouen)

Pour tout contact : Florent STENGER ; Charles MENET ; Marion CANEVET ; Yves STROBBE ; Michel GARCIA

